

**Compte-rendu de la réunion du
Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon**

du jeudi 11 avril 2019

Le Conseil municipal se réunit à 17h, sur convocation du maire en date du 03 avril 2019, avec l'ordre du jour suivant :

- 1- Compte administratif et compte de gestion 2017 ;
 - 2- Affectation des résultats ;
 - 3- Taux d'imposition 2018 ;
 - 4- Budget primitif 2018 ;
 - 5- Subventions attribuées ;
 - 6- Mise à jour de la délibération relative aux amortissements ;
 - 7- Demande de subventions 2019 (travaux d'investissement).
- Questions diverses.

Sont présents : M. Christian DELAVET, M. Jean-Paul DENFERT-ROCHEREAU, M. Michel FAURE, Mme Véronique MICHEL, M. Claude PECOUT, Mme Barbara ROBION, M. Jacques ROYER, Mme Michèle de SAINT-LAURENT, M. Richard WILLEMS.

Excusées : Mme Dominique LAUCAGNE, Mme Marie-Anne PERSONNIC (pouvoir à Mme Michèle de SAINT-LAURENT).

Il a été demandé à Mme Pascale BOURRELLY, Attachée, de participer à cette réunion pour la présentation des comptes et budgets dont elle a assuré la préparation et pour donner toutes les explications utiles au conseil.

M. François TEISSIER, Trésorier Municipal, responsable de la Trésorerie de Trets, assiste à cette séance suite à l'invitation qui lui a été adressée.

Le quorum étant atteint, le Maire, Christian DELAVET, ouvre la séance à 17h.

Michèle de SAINT-LAURENT est désignée comme secrétaire de séance.

Délibérations

1. Compte administratif et compte de gestion 2018

Pascale BOURRELLY et Christian DELAVET présentent ces comptes.

Information préliminaire :

*Le compte administratif et le budget comportent des **opérations d'ordre** dont les montants importants peuvent interpeller. Ces opérations ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement ; les transferts s'effectuent d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section. Elles permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la collectivité (amortissement par exemple) sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Pour une approche simplifiée, on peut se référer seulement aux **opérations réelles** qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie*

Compte Administratif - Vue d'ensemble

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Réalisations de l'exercice	439 711,47	383 498,97	215 970,21	558 576,28	655 681,68	942 075,25
Résultat de l'exercice	-56 212,50			342 606,07		286 393,57
Report de l'exercice N-1		68 094,35		1 540 383,61		1 608 477,96
Résultats de clôture		11 881,85		1 894 871,53		
Restes à réaliser RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS		68 094,35		1 540 383,61		1 894 871,53

Il n'y a pas de restes à réaliser (opérations d'investissement dont le paiement complet n'a pu se faire avant la fin de l'année) sur l'exercice 2018.

Le montant des excédents est de 1 894 871,53 €

A - Section de fonctionnement – Dépenses (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
011	Charges à caractère général	78 778,13	36,74
012	Charges de personnel et frais	105 820,93	49,35
014	Atténuations de produits	8 898,00	4,15
65	Autres charges de gestion courante	20 950,32	9,77
	Total des dépenses de gestion des services	214 447,38	100,00
66	Charges financières	86,75	
67	Charges exceptionnelles	00,00	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	214 534,13	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 436,08	
	Total	215 970,21	

A titre de comparaison sur **les dépenses réelles** :

- Budget primitif de fonctionnement 2017 : 294 537,00
- Dépenses de fonctionnement 2017 : 209 933,45

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 2,19 % par rapport à celles de l'exercice précédent.

A - Section de fonctionnement – Recettes (en €)

Chap	Libellé	Montant	%
013	Atténuation des charges	0,00	
070	Produits de service, du domaine et ventes	8 790,58	2,14
073	Impôts et taxes	373 963,00	90,89
074	Dotations et participations	13 029,00	3,17
075	Autres produits de gestion courante	15 666,24	3,81
	Total des recettes de gestion des services	411 448,82	100,00
076	Produits financiers	6,35	
077	Produits exceptionnels	147 121,11	
	Total des recettes réelles	558 576,28	
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00	
	Total	558 576,28	

A titre de comparaison sur les recettes réelles:

- Budget primitif de fonctionnement 2018 : 416 151,00
- Recettes de fonctionnement 2017 : 444 111,60

Les recettes de fonctionnement sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent du fait d'une recette exceptionnelle de 147 121,11 € (décision de justice –affaire Etat/Laucagne).

L'Attribution de Compensation AC, versée désormais par la Métropole, est en légère baisse (de 6267 €), du fait que les charges transférées à la Métropole sont déduites de l'AC.

Venant de l'Etat, il n'y a plus Dotation Globale de Fonctionnement et la dotation au du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) s'élève à 7925 €.

Evolution de ces dotations :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DSC			51094	251094	251094	10087	22482	0		
AC	94550	96733	45030	45030	45030	296124	296124	296124	296124	289857
DGF	16814	16819	16845	16937	16452	12574	4192	1340		
FNGIR			7934	7934	7934	7934	7934	7934	7934	7925

Résultat de la section de fonctionnement, hors reports

Résultat de l'exercice en fonctionnement	342 606,07 €
Résultat sans produits exceptionnels	195 484,96 €
A titre de comparaison, pour l'exercice 2017 :	198 101,49 €

B - Section d'investissement	Dépenses (€)
20 Immobilisations incorporelles (Op 000)	11 555,00
21 Immobilisations corporelles (Op 000)	13 037,84
Opération d'équipement 19	61 500,00
Total des dépenses d'équipement	87 577,48
Dotations, fonds divers et réserves	49 197,32
016 Emprunts et dettes assimilées	1 326,73
Total des dépenses financières	50 524,05
Total des opérations pour le compte de tiers	299 484,72
040 Opérations d'ordre de transfert	0,00
041 Opérations patrimoniales	2 125,22
Total des opérations d'ordre de l'exercice	2 125,22
Total des dépenses d'investissement	439 711,47

B – Section d'investissement	Recettes (€)
13 Subvention d'équipement	53 769,00
10 Dotations, fonds divers, réserves	24 558,73
27 Autres immobilisations financières	2 125,22
45 Total des opérations pour le compte de tiers	299 484,72
Total des recettes réelles	379 937,67
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 436,08
041 Opérations patrimoniales	2 125,22
Total des recettes d'ordre de l'exercice	3 561,30
Total des recettes d'investissement	383 498,97

Résultat de la section d'investissement hors reports

Résultat de l'exercice en investissement	- 56 212,50 €
Pour mémoire, résultat de l'exercice 2017	23 061,76 €

Etat de la dette :

- Total capital restant dû : 1 035,56 €

L'analyse réalisée sur le fonctionnement, entre 2008 et 2018 (voir tableaux ci-après) montre que :

- Les dépenses réelles de fonctionnement, dont la plus grande part (49 % environ) est constituée des dépenses de personnel, sont plutôt stables par type et globalement ;
- Les recettes de fonctionnement ont doublé à partir de 2012; à cause principalement de l'augmentation des dotations (AC et DSC) versée par la CPA puis par la Métropole (+ 200 à 220 k€ environ) ;
- Les transferts de compétences et des charges correspondantes à la Métropole ont peu impacté la dotation de compensation (- 6 267 €).

Voir tableau suivant : évolution des recettes et dépenses de fonctionnement de 2008 à 2018.

Les dépenses d'investissement sont à un niveau élevé (439 711,47 €) et correspondent pour une part importante (299 484,72 €) à la réalisation du chantier d'extension du réseau d'eau potable entre Coquille et Suberoque).

Malgré des investissements importants aux cours des dernières années, la trésorerie est devenue très confortable (1 894 k€). La dette est très faible.

Le Conseil Municipal examine ensuite le compte de gestion établi par le receveur municipal, Trésorier de Trets. Il constate que les résultats d'exécution du budget principal et les résultats budgétaires de l'exercice 2018 sont conformes au compte administratif. Ce compte n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2018.

En l'absence du maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif à l'unanimité, chapitre par chapitre, et opération par opération pour ce qui concerne l'investissement.

Les comptes complets et détaillés sont disponibles au secrétariat de mairie.

2. Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2018 du budget principal statue sur l'affectation des résultats.

Il constate que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 1 882 989,68 € ;
- un excédent cumulé d'investissement de 11 881,85 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- *d'affecter 1 882 989,68 € en section de fonctionnement recettes au 002 (résultat reporté) sur le budget 2019 ;*
- *d'affecter 11 881,85 € en section d'investissement recettes au 001 (résultat reporté) sur le budget 2019.*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2008	2009	2010	2011	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
011	Charges à caractère général	37808,88	54668,94	55632,65	67380,00	53799,74	52941,87	70985,21	63098,13	78923,90	71456,55	69790,04	78778,13	
012	Charges personnel et frais assim	82243,12	82518,10	79932,47	86250,00	80855,23	84706,15	89566,2	93391,01	95792,98	98243,38	101262,79	105820,93	
014	Atténuation des produits						271	803	1365	3682,00	5651,00	8795,00	8898,00	
65	Autres charges gestion courante	39753,70	30626,10	28228,86	30250,00	29789,45	28361,56	30878,1	30100,83	28788,13	29816,38	29939,05	20950,32	
	Total dépenses gestion courante	159805,70	167813,14	163793,98	183380,00	164444,42	166280,58	192232,51	187954,07	207187,01	205167,31	209786,88	214447,38	
66	Charges financières	1894,93	1631,04	1352,29	1158,00	1057,77	781,98	512,57	310,32	258,22	203,68	146,57	86,75	
022	Dépenses imprévues	00,00	00,00	00,00	6000,00	00,00	85,20	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00	
	Total opérations réelles	161700,63	169444,18	165146,27	191038,00	165502,19	167147,76	192745,08	188265,29	207445,23	205370,99	209933,45	214534,13	
042	Opérations ordre transfert sect	675,52	4430,07	4960,00	4542,00	4539,98	13862,58	135533,63	30807,43	43627,79	46492,92	54494,65	1436,08	
	Total dépenses fonctionnement	162376,15	173874,25	170106,27	195580,00	170042,17	181010,34	328278,71	219072,72	251073,02	251863,91	264428,10	215970,21	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	2008	2009	2010	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
013	Atténuation de charges	240,00	243,00	480,99	250,00	123,15					110,00		0,00
70	Produits de services, du domaine	3125,58	20765,78	20565,33	23193,00	20987,5	25205,01	19510,87	19564,5	21480,66	26326,03	37528,48	8 790,58
73	Impôts et taxes	141612,04	158217,23	159108,91	166872,00	168469,41	373953,12	377758,12	391379,53	403677,07	381255,84	378883,41	373 963,00
74	Dotations et participations	34060,56	25115,28	25967,11	18037,00	22489,71	43512,17	17318,00	14027,16	5316,66	24602,06	11658,52	13 029,00
75	Autres produits d'activité	21777,78	25398,75	21046,82	22000,00	19096,72	17353,72	19192,83	17693,97	16424,25	17106,45	15591,40	15 666,24
	Total gestion des services	200815,96	229740,04	227169,16	230052,00	231166,49	460024,02	433779,82	442665,16	446898,64	449400,38	443661,81	411 448,82
76	Produits financiers		15,67	9,87		109,87	11,28	19,47	8,53	6,66	3,77	5,29	6,35
77	Produits exceptionnels		233,65	600,00	1000	1000	2702,03	600	1148,00	1695,00	1732,88	444,50	147121,11
	Total opérations réelles		229989,36	227779,03	230352,00	232276,36	462737,33	434399,29	443821,69	448600,30	451137,03	444111,60	558576,28
042	Opérations ordre transfert sect		73,94	73,94	175,00	174,34	194,46	108954,00	13795,00	16833,66	16832,85	18417,99	0,00
	Total recettes fonctionnement	200815,96	230063,30	227852,97	230527,00	232450,70	462931,79	543353,29	457617,49	465433,96	467969,88	462529,59	558576,28

RESULTAT DE L'EXERCICE

38439,81	56189,05	57746,70	34947,00	62408,53	281921,45	215074,58	238544,77	214360,94	216105,97	198101,49	286 393,57
----------	----------	----------	----------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

3. Taux d'imposition 2019

Christian DELAVET indique que la recette provenant des impôts locaux est voisine de 64 500 € sur les 3 dernières années.

Compte tenu de cela et de la bonne situation financière de la Commune, une augmentation des taux d'imposition ne se justifie pas.

Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité directe locale aux valeurs de 2018, à savoir :

Taxe d'habitation (TH)	9,10 %
Taxe foncière bâti (TFB)	8,98 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	30,19 %

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

4. Budget primitif 2019

Vue d'ensemble :

Section de fonctionnement.	Dépenses	Recettes
Crédits	764 377,15	405 243,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Résultat reporté (exercice N-1)		1 882 989,68
Total de la section de fonctionnement	764 377,15	2 288 232,68
Section d'investissement		
Dépenses	1 070 900,00	1 059 018,15
Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Solde d'exécution investissement reporté		11 881,85
Total de la section d'investissement	1 070 900,00	1 070 900,00
TOTAL DU BUDGET	1 835 277,15	3 359 132,68

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre de 1 523 855,53 €.

La section d'investissement est présentée en équilibre.

Au total, le budget s'établit à 1 835 277,15 € en dépenses et 3 359 132,68 € en recettes, soit un excédent prévisionnel de 1 523 855,53 €.

Etat de la dette : les annuités à payer en cours d'exercice s'élèvent à 1 060,11 €.

Vote du budget :

A1 - Section de fonctionnement – Dépenses (€)	Vote
011 Charges à caractère général	122 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	108 900,00
014 Atténuation des produits	8 920,00
65 Autres charges de gestion courantes	21 314,00
Total des dépenses de gestion courante	261 434,00
66 Charges financières	125,00
67 Charges exceptionnelles	000,00
022 Dépenses imprévues	17 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	278 559,00
023 Virement à la section investissement	484 908,15
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	910,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	485 818,15

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 764 377,15

A2 - Section de fonctionnement – Recettes (€)	Vote
013 Atténuation de charges	0,00
70 Produits des Services du Domaine	9 870,00
73 Impôts et Taxes	375 194,00
74 Dotations et participations	3 573,00
75 Autres produits d'activités	<u>16 200,00</u>
Total gestion des services	404 837,00
76 Produits financiers	6,00
77 Produits exceptionnels	400,00
Total opérations réelles	405 243,00
Total des recettes de fonctionnement	405 243,00
Résultat reporté	1 882 989,68
Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 288 232,68

B1 - Section d'investissement – Dépenses	Vote
20 Immobilisations incorporelles	15 600,00
204 Subventions d'équipements versées	40 100,00
21 Immobilisations corporelles	149 760,00
Total des opérations d'équipement	<u>834 400,00</u>
Total des dépenses d'équipement	1 039 860,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 040,00
20 Dépenses imprévues	<u>30 000,00</u>
Total des dépenses financières	31 040,00
Opérations pour compte de tiers	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement	1 070 900,00
041 Opérations patrimoniales	<u>0,00</u>
Total dépenses d'ordre d'investissement	1 070 900,00
Total des dépenses d'investissement	1 070 900,00
Solde d'exécution reporté ou anticipé	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 070 900,00

B2 - Section d'investissement – Recettes.	Vote
13 Subventions d'équipement	558 600,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
Total des recettes d'équipement	558 800,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 600,00
27 Autres immobilisations financières (TVA)	<u>0,00</u>
Total des recettes financières	14 600,00
Opérations pour compte de tiers	0,00
Total des recettes réelles	573 200,00
021 Virement de section de fonctionnement	484 908,15
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	910,00
041 Opérations patrimoniales	<u>0,00</u>
Total recettes d'ordre d'investissement	485 818,15
Total des recettes d'investissement	1 059 018,15
Résultat reporté	11 881,85
Total des recettes d'investissement cumulées	1 070 900,00

B3 - Section d'investissement – Equipement- Détail.

DETAIL DES OPERATIONS

<u>Opération n° 11 - Cimetière</u>	Montant TTC (€)
Travaux d'extension et d'amélioration du cimetière	558 000,00
Recettes affectées (subvention d'investissement)	323 900,00
Besoin de financement	234 100,00

<u>Opération n° 12 – Electrification rurale</u>	Montant (€)
Modernisation et réparation éclairage public	20 000,00
Recettes affectées (subvention d'investissement)	8 500,00
Besoin de financement	11 500,00

<u>Opération n° 16 - Bâtiments communaux</u>	Montant (€)
Etude restauration église	11 300,00
Travaux consolidation mairie	65 000,00
Travaux consolidation menuiserie église	8 700,00
Etude et réfection retable église	32 000,00
Amélioration énergétique bâtiment mairie	5 000,00
Amélioration énergétique bâtiment gîtes	5 000,00
Assistance technique désordre bâtiment mairie	2 500,00
Total opération	129 500,00
Recettes affectées (subvention d'investissement)	76 000,00
Besoin de financement	53 500,00

<u>Opération n° 19 – Aménagement</u>	Montant (€)
Etude vidéo-protection	10 000,00
Modification escalier mairie	25 000,00
Etude réfection rue du Bayon	19 000,00
Réfection rue du Bayon	60 000,00
Enfouissement réseau Orange Le Bouquet	12 900,00
Total opération	126 900,00
Recettes affectées (subventions d'investissement)	71 600,00
Besoin de financement	55 300,00

Le budget primitif 2019 est commenté article par article puis adopté à l'unanimité, chapitre par chapitre, par le Conseil Municipal.

Le budget complet et détaillé est disponible au secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal remercie vivement Pascale BOURRELLY pour la préparation des comptes et du budget, réalisée dans des conditions difficiles, ainsi que pour la qualité de la présentation qui a contribué au bon déroulement du conseil.

5. Subvention attribuée

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 200 € à l'association Le Souvenir Français et d'une subvention de 500 € à l'Association Ressource.

6. Mise à jour de la délibération relative aux amortissements

L'instruction M14 rend obligatoire les amortissements des immobilisations pour les communes supérieures ou égales à 3500 habitants et pour les communes de moins de 500 habitants qui exploitent un service d'eau, compétence transférée à la Métropole Aix-Marseille Provence.

Par souci de simplification, il est proposé de procéder uniquement à l'amortissement obligatoire des subventions d'équipement versées (compte 204) conformément aux articles R.2321-1 et D.3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cependant, le plan d'amortissement commencé sera poursuivi jusqu'à son terme en ce qui concerne le compte 2051, pour l'achat de logiciels.

Les biens de la commune sont amortis selon la méthode linéaire comme suit :

- Subventions d'équipement versées aux organismes publics (20412) : 5 ans

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise à jour de la délibération portant sur les amortissements.

7- Demandes de subventions 2019 (travaux d'investissement)

➤ Extension du cimetière

Il n'y a plus une seule concession disponible. Afin de pouvoir répondre aux demandes d'inhumation, actuelles et futures, il convient d'engager un projet d'extension du cimetière.

Une étude a été conduite pour la réalisation, en continuité, de l'extension nord du cimetière actuel. Les travaux porteront sur la création et l'aménagement des accès, sur le traitement des murs existants, la réalisation de murets de clôture, de la création de caveaux et d'un columbarium.

Ce coût prévisionnel s'établit à 454 135,50 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et :

- décide de procéder à l'extension du cimetière communal ;
- autorise le Maire à signer tous documents afférents ;
- sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé.

➤ Réfection de la tribune de l'église

L'accès à la tribune de l'église est actuellement interdit pour raison de sécurité car le plancher en bois et une poutre ont été endommagés localement par des infiltrations venant du clocher. Il s'avère que la poutre n'a été affectée que très superficiellement mais que par contre la totalité du plancher est en très mauvais état. Il est nécessaire de réaliser rapidement des travaux de réfection à l'identique de ce plancher. Le montant estimatif des travaux s'élève à 8 010,00 € HT soit 9 612,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé dans le cadre du dispositif « Aide du Département aux travaux de proximité ».

➤ Contrôle et réfection des toitures des bâtiments communaux

Il est nécessaire de procéder à une vérification de l'état des toitures de la mairie, de l'église et des gîtes et de remédier aux petits désordres constatés sur l'étanchéité de la structure (tuiles déplacées ou tombées, gouttières défectueuses,...) et réparer la fixation de la cloche.
Le montant estimatif des travaux s'élève à 7 490,00 € HT soit 8 988,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, donne son accord et sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé dans le cadre du dispositif « Aide du Département aux travaux de proximité ».

➤ Travaux sylvicole

Dans le cadre du programme de gestion durable de notre patrimoine forestier, l'Office National des Forêts (ONF) propose la réalisation en 2019 de travaux de dépressage de jeunes pinèdes au stade gaulis-perchis, avec dégagement des feuillus, sur une surface de la parcelle forestière de 9,9 ha.

Ces travaux sont dans la continuité de ceux qui ont été réalisés en 2018 sur le vallon du Trou.
Le montant estimatif des travaux s'élève à 26 160 € HT soit 28 776,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé.

INFORMATIONS

- L'élection des représentants au Parlement européen est fixée au dimanche 26 mai 2019.
Le scrutin sera ouvert à 8h et clos le même jour à 18h.